

## FORMATION AU CACES (SELON LES RECOMMANDATIONS R 389) CARISTE (T1-2-3-4-5)

### objectif

Valider la capacité du candidat à :

- respecter la réglementation
- comprendre le fonctionnement des principaux organes et équipements du chariot pour une utilisation optimale en sécurité et pour assurer les opérations de maintenance de premier niveau
- explicitement et justifier les mesures de sécurité mises en oeuvre lors de son utilisation
- réaliser en sécurité les opérations de manutention impliquant la mise en oeuvre d'un chariot automoteur

Délivrer le Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engin en Sécurité

### programme

**THEORIQUE**  
**REGLEMENTS ET TEXTES DE LA SECURITE SOCIALE**  
 Identifier les rôles des différents organismes de prévention : Inspection du travail, CRAM, médecine du travail, contrôle technique  
 Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot et la responsabilité qui en découle  
 Identifier les principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles, et en déduire leurs utilisations courantes et leurs limites d'utilisation  
**CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE**  
 Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction: groupe propulseur, circuit hydraulique, ensemble élévateur, équipement porte charge  
 Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité: coupe-circuit, frein de service, clef ou dispositif de condamnation  
 Connaître les vérifications et les opérations de maintenance de son ressort  
**MAÎTRISE DE LA CONDUITE ET SECURITE**  
 Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation  
 Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur  
 Identifier les principaux risques sur un trajet déterminé  
 Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot  
 Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction : protège conducteur, bouclier, dossier de charge, réglage du siège, équipement de protection individuel nécessaire  
 Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport à l'élévation de personnes  
 Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise  
 Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse) et leur influence sur la distance de freinage du chariot  
 Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention  
**CONDUITE**  
**ADEQUATION**  
 Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée  
**VERIFICATIONS**  
 Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste  
**CONDUITE, CIRCULATION**  
 Circuler à vide, en charge, en marche avant et en marche arrière, en virage et en ligne droite, et arrêter le chariot en position de sécurité  
 Prendre et déposer au sol une charge sur palette (sauf catégorie 2)  
 Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière, à partir d'un quai (en particulier avec une charge masquant la visibilité) (catégorie 1)  
 Circuler en charge et s'arrêter sur un plan incliné (catégories 2, 3)  
 Circuler avec au minimum une remorque, en marche avant

### DUREE

3 jours :  
 1 jour de théorie, 1 jour de pratique et 1 jour de test CACES

### METHODE PEDAGOGIQUE

1 jour de théorie, 1 jour de pratique et 1 jour de test CACES\* ( avec une limite de 6 stagiaires )

Formation sur votre site de production avec mise à disposition :  
 -d'une salle  
 -d'un chariot de la catégorie (voir tableau ci-dessous) en conformité, avec livret de maintenance à jour, et copie de la vérification générale périodique (datant de moins de 6 mois)  
 -d'une aire de travail  
 Mise en place d'exercices en fonction du type de matériel (voir annexe 2)  
 -formation en centre AFPI disposant de tous les équipements nécessaires

### PROFIL DES STAGIAIRES

Avoir passé une visite médicale par le médecin du travail reconnaissant l'aptitude à la conduite d'engins

### MOYENS DE VALIDATION

Le CACES\* précisant le type de chariot, sera délivré au candidat ayant satisfait aux évaluations susmentionnées.

L'autorisation de conduite correspondante sera délivrée par son employeur.

### FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous consulter

### LES PLUS DE LA FORMATION

L'AFPI Pays de la Loire, c'est :  
 -170 formateurs et consultants experts de l'industrie.  
 -Des équipements industriels pour la formation.  
 -L'appartenance à un réseau de dimension nationale et internationale.

### DATES DE FORMATION

Angers  
 Nous consulter

Cholet  
 Nous consulter

La Roche/Yon  
 Nous consulter

Laval  
 Nous consulter

Le Mans  
 11 au 15 juin 2012

Nantes  
 Nous consulter

Saint-Nazaire  
 Nous consulter

